

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 3 au dimanche 9 avril 2023



POLICE
RIVIERA

286 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

99 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

4 jours de service
Cours de répétition



SDIS
RIVIERA

13 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



La Tour-de-Peilz



08.04.2023 – 2335 : trouble de la tranquillité publique

En cours de patrouille pédestre au port, les policiers rencontrent un groupe de quatre jeunes qui écoutent de la musique à un volume élevé. Des débris jonchent le sol. Le propriétaire de l'enceinte acoustique et responsable des déchets se dénonce. Il fera l'objet d'une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les parents des mineurs sont avisés des faits.



Montreux



04.04.2023 – 1120 : troubles de l'ordre public - scandale

Plusieurs personnes signalent la présence d'un homme sur le quai de la Rouvenaz qui joue du tambour et qui importune les passants. Sur place, les policiers maîtrisent l'individu qui se montre d'emblée agressif et peu coopératif. Il est acheminé au poste de police, puis placé en cellule pour éviter toute récidive. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

09.04.2023 – 1755 : conduite dangereuse

Un policier cycliste aperçoit et interpelle un motocycliste au comportement dangereux sur l'avenue du Casino. Il ressort par ailleurs des contrôles que l'élève-conducteur n'avait pas équipé son engin d'une plaque « L ». Il est dès lors dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Clarens, 04-05-06.04.2023 : chiens sur une zone interdite aux canidés

Trois propriétaires de chiens qui gambadent sur la pelouse de la plage du Pierrier sont dénoncés pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Pollution sonore

En date du dimanche 9 avril entre 17h30 et 18h, deux automobilistes à la conduite sportive et bruyante sont interceptés à la rue du Châtelard à Clarens et à l'avenue de la Riviera à Montreux. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



Vevey



03.04.2023 - 2100 : pollution sonore

Un automobiliste à la conduite sportive est intercepté sur l'avenue du Général-Guisan. Il est dénoncé aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



07.04.2023 – 0655 : quatre chats sauvés d'un début d'incendie

Près d'une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera sont alarmés pour un début d'incendie dans un appartement à l'avenue du Général-Guisan. Alors que l'occupante du logement sinistré a pu quitter son domicile, elle annonce aux pompiers que ses quatre chats se trouvent toujours dans l'appartement totalement enfumé. Deux binômes de pompiers s'équipent alors d'appareils de protection respiratoire pour des missions de sauvetage et d'extinction et parviennent à rapidement

retrouver les chats et maîtriser le sinistre. Plusieurs patrouilles de Police Riviera, un équipage d'Ambulance Riviera et une patrouille de la Police cantonale participent aux opérations.



Trouble de la tranquillité publique

En date du dimanche 9 avril à 15h, une présence policière est requise à la rue de la Byronne auprès d'un groupe de jeunes qui écoutent de la musique à un niveau sonore élevé, au détriment de la quiétude du quartier. Le propriétaire de l'enceinte est prié de cesser les nuisances. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Une présence policière est requise le soir du 9 avril, à 23h15, à la rue de la Byronne, auprès d'un groupe de huit jeunes qui importunent le voisinage en discutant bruyamment. Tous sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Autres



03.04.2023 – 1545 : une pollution longue d'un kilomètre

Alors qu'un camion provoque une pollution d'huile de moteur sur une longueur d'environ un kilomètre entre Vevey et Châtel-Saint-Denis, une équipe du SDIS Riviera fait partie du personnel de secours mobilisé. Alarmés avec un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH) et un tonne-pompe, les pompiers traitent rapidement la pollution avec un produit granulé absorbant et écartent ainsi tout risque pour les autres usagers. Le tout est réalisé en collaboration avec la Police cantonale, le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA) et une entreprise privée de nettoyage.



Le 5 avril, au poste de commandement régional de La Faraz, le commandant de la compagnie 2 et ses chefs de section ont pris part à une deuxième journée de rapport préparatoire.



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
03.04.23	La Tour-de-Peilz, Av. Bel-Air	30 km/h	42 km/h	*	15	*
04.04.23	Clarens, Av. Eugène-Rambert	50 km/h	64 km/h	*	41	*
05.04.23	St-Légier-La Chiésaz, Rte Deux-Villages	50 km/h	66 km/h	578	9	1.557 %
06.04.23	Veytaux, Rue du They	30 km/h	46 km/h	*	17	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés